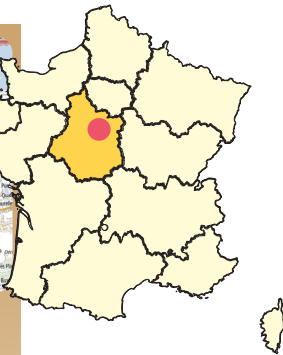


BOUTURAGE DE SAULES POUR CONCURRENCER LES RENOUÉES ASIATIQUES



SUPERFICIE
100 m²

DATE DE RÉALISATION
2013

LOCALISATION
Centre-Val de Loire
Loiret (45)
Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

TYPE DE MILIEU
Forêts alluviales

TYPE D'OPÉRATION
Gestion et restauration

ENJEUX
Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

COÛT TOTAL
4 jours salariés / an pour
arrachage des renouées et mise
en place des boutures
2 jours salariés / an en phase
d'entretien
1 jour salarié / an en phase de
veille et de suivi



Que dire du projet ?

Damien HEMERAY, conservateur

« La gestion des espèces invasives pour limiter leur impact est une priorité pour la réserve naturelle de Saint-Mesmin. La petite taille du territoire et le développement encore restreint des renouées asiatiques nous permettent d'expérimenter des techniques de lutte, comme le bouturage et d'assurer un suivi de cette action dans la durée »



DESCRIPTION DE LA STRUCTRE

Loiret
Nature
Environnement

Réserve Naturelle
SAINT-MESMIN

Structure : Loiret Nature Environnement – réserve naturelle
de Saint-Mesmin
64 route d'Olivet 45100 ORLEANS
02 38 56 90 63

Site web : www.loiret-nature-environnement.org

Contact : Damien HEMERAY – conservateur
damien.hemeray@espaces-naturels.fr

Créée en 1946 sous le nom de Naturalistes Orléanais, **Loiret Nature Environnement** (LNE) est une **association** loi 1901 d'étude, de sensibilisation et de protection de la nature et de l'environnement. Elle a pour objet :

- d'étudier et de protéger les milieux naturels, dans la perspective de léguer une nature préservée aux générations futures ;
- de veiller et de participer activement à la préservation de la faune, de la flore et des sites nécessaires à la conservation de celles-ci ;
- d'œuvrer dans un souci d'éducation à l'environnement de tous les publics par une vulgarisation scientifique rigoureuse s'appuyant sur les recherches en cours ;
- de participer au débat public auprès des institutions locales, départementales, régionales ou nationales et d'engager toute action visant à réduire les impacts néfastes de l'Homme sur son environnement.

Le rayon d'action de l'association est principalement le département du Loiret. L'association s'appuie sur une équipe de **13 salariés** lui permettant de répondre à de nombreuses sollicitations en matière d'expertise environnementale, d'éducation à l'environnement, de découverte de la nature, de formation professionnelle, d'information et d'animation du débat public. L'État a confié à LNE la gestion de la **réserve naturelle de Saint-Mesmin**, qui est assurée par une équipe de 4 salariés.

Fiche rédigée avec le soutien de :



Dans le cadre du :





La Loire à Saint-Mesmin

SITE D'INTERVENTION

Située dans la **réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin** qui protège un tronçon de **Loire** de 9 km de long à l'aval d'Orléans, une station de **renouées asiatiques** se développe sur une rive de la Loire, au milieu de la **ripisylve**, dans une trouée de la saulaie-peupleraie apparue suite à un chablis (arbre déraciné). La taille de la station, encore relativement modeste en 2013, a incité le gestionnaire à mettre en œuvre des actions pour tenter de faire régresser cette **espèce invasive**, avec une contrainte : l'accès. Le site n'est en effet pas accessible aux engins lourds susceptibles d'être utilisés dans la lutte contre les plantes invasives.

De 2006 à 2009, des chantiers d'arrachage ont été réalisés en moyenne 3 fois par an, avec l'aide de bénévoles dans le cadre de chantiers nature. **1** Le temps consacré à ces arrachages correspondait à 6 jours agents (salariés ou bénévoles). Ces interventions n'ont pas empêché la station de renouée de perdurer.



ENJEUX

La **lutte contre les espèces exotiques envahissantes** a depuis longtemps été identifiée comme un enjeu important pour la conservation des habitats naturels ligériens. Le **plan de gestion de la réserve naturelle**, qui s'étend sur la période 2016-2020, prévoit une opération intitulée « **destruction et suivi des espèces exogènes ligneuses et herbacées** ». Les renouées asiatiques, invasives avérées sur de nombreux sites, ne sont localisées qu'en une dizaine de petites stations sur le territoire de la réserve. Dans la station qui a fait l'objet de l'expérimentation, l'enjeu est de maintenir la diversité végétale dans une ripisylve déjà étroite.

Cadre du projet : Maintien des mosaïques d'habitats prioritaires inscrits dans le plan de gestion de la réserve naturelle

123 Chiffres clés

100 m²

De renouées asiatiques avant intervention

100

boutures plantées en 2013

4 jours salariés

par an pour l'installation

7 ans

de suivi

12 %

survie des boutures à 7 ans



Quels objectifs ?

- Limiter le recouvrement des renouées par des arrachages réguliers des tiges, affaiblir les racines et éviter la floraison.
- Maintien des plantes autochtones lors des actions d'arrachage de renouées.
- Restauration d'un couvert végétal au-dessus des renouées, car elles sont moins vigoureuses en situation ombragée.

ACTIONS MISES EN PLACE

Bouturage

En 2009, une première expérience de bouturage a été réalisée avec, en complément, la pose de **plaques de moquette** pour ralentir le développement des renouées et limiter la concurrence pour l'enracinement des boutures. **Cette action n'a pas porté ses fruits**, à cause d'un automne très sec, d'une faible reprise des boutures et des plaques de moquette trop petites pour limiter la pousse des renouées qui ont eu tôt fait de se glisser en dehors de la surface couverte. **2**



Mots clés

Loire

Espèces exotiques envahissantes

Arrachage

Ripisylve

renouées asiatiques

Concurrence

Biodiversité

Bouturage

Asters envahissants

Suivi

Saule blanc

Retour d'expériences

À partir de **2013**, une nouvelle action de bouturage a été entreprise avec l'implantation d'**une centaine de boutures de saules**, distantes d'un mètre les unes des autres. **1** Plusieurs espèces de saules ont été récoltées à proximité pour augmenter les chances de reprise (*Salix alba*, *Salix triandra* et autres saules arbustifs, notamment *Salix viminalis*). La forte densité des plantations devait permettre d'augmenter les chances d'aboutir au résultat escompté. Au total, **2 jours salariés** ont été consacrés à la récolte et l'installation des boutures.

Gestion des pieds de renouées asiatiques

Les premières années, **3 à 5 passages annuels** entre avril et août, ont été consacrés à la **surveillance** et aux **arrachages** complémentaires pour permettre le développement des boutures. Par la suite la fréquence d'intervention a pu être réduite à **1 ou 2 passages annuels**, pour **l'entretien, la veille et le suivi** de la station. La réaction de la plante au stress de l'arrachage et à la concurrence avec les saules l'a conduite à **s'étendre en périphérie de la station initiale**. Ces pousses de renouées sont régulièrement arrachées.

Gestion des déchets

Les plantes et les rhizomes arrachés entre 2006 et 2009 ont été exportés sur un terrain privé équipé d'une dalle en béton. Les rémanents ont ensuite été bâchés, surveillés et conservés à cet endroit pendant plusieurs années jusqu'à leur dessèchement complet. Depuis 2009, les rémanents sont **laissés sur la station**, sur un tas situé hors des crues et **surveillés** jusqu'à leur décomposition. Le personnel de la réserve reste vigilant pour éviter les reprises.



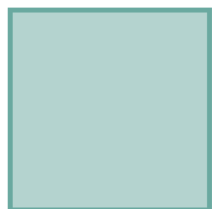
SUIVI

À la suite de cette action, des mesures de diamètres de tiges, de taille de station, de recouvrement... ont été effectuées sur l'ensemble des stations de renouées asiatiques de la réserve. **4** Une attention particulière a été portée à la recolonisation de la **végétation spontanée entre les boutures** de saules : c'est ainsi que des orties, des cirses ou des scrofulaires ont ainsi pu à peu occupé l'espace les premières années. Malheureusement les derniers suivis ont montré une prédominance d'**Aster exotique envahissant** (*Symphyotrichum lanceolatum*) dans la strate herbacée de la station (75 % de recouvrement), avec des renouées asiatiques en sous étage, inférieures à 1 m de hauteur. **3**

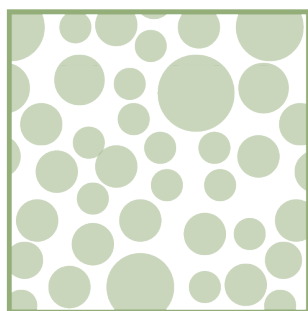
Une dizaine de **pieds** de renouées isolés en périphérie de la station dépassent les 2.5 mètres avec un recouvrement de 75 %, accompagnés de quelques pieds peu développés.

La station s'étend désormais sur **40 m²** au niveau du site d'origine. **25 m²** supplémentaires sont colonisés dans une trouée en amont immédiat du site où l'absence de strate arborée a favorisé le développement des renouées, **en compagnie de *Symphyotrichum lanceolatum***.

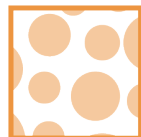
En **2020**, **12 boutures** ont survécu, uniquement de l'espèce *Salix alba*. Elles atteignent désormais une dizaine de mètres de haut mais avec un **recouvrement limité, entre 25 % et 50 %**.



2013 - 100m² - 100%



2016 - 150m² - 75%



2020 - 65m² - 75%

Que faire des Asters exotiques envahissants ?

Damien HEMERAY :

« L'omniprésence des Asters américains (*Symphyotrichum lanceolatum*) n'est bien entendu pas le type de végétation recherché. Néanmoins, cette espèce, extrêmement fréquente en ripisylve, n'est pas prioritaire dans le cadre des actions menées sur le territoire de la réserve naturelle de Saint-Mesmin. Une cartographie des principales stations est en cours, notamment pour identifier les impacts sur certains milieux plus sensibles, tels que la Phalaridaie. La littérature n'est pas riche en termes de retour d'expériences pour lutter contre cette espèce. Des actions de fauche seront peut-être expérimentées dans les années à venir, mais une réflexion approfondie sera indispensable avant toute action. »



Trouée colonisée par les renouées asiatiques et l'Aster lancéolé, en amont immédiat du site.

La lutte contre les renouées asiatiques est loin d'être achevée dans ce petit secteur de bord de Loire. Le gestionnaire devra maintenir **une vigilance accrue sur une zone élargie** pour intervenir sur le développement de toute nouvelle pousse de renouées asiatiques et éviter ainsi l'extension de la station.

Plusieurs interventions annuelles seront encore nécessaires durant la saison de développement de la végétation (avril à août). Les arrachages des pousses entre les jeunes saules chercheront à **limiter le recouvrement des renouées et favoriser la végétation autochtone**, pour espérer concurrencer suffisamment les renouées. L'expérience a montré que même moins hautes, les renouées ont un très fort pouvoir de recouvrement. Grâce à ces actions répétées qui visent à enrayer l'extension de la station, la biomasse diminue et cela permet d'abaisser le nombre d'interventions à une par an. Si la pression d'intervention est relâchée ne serait-ce qu'une année, les bénéfices acquis précédemment pourraient être perdus.

L'arrachage régulier est efficace, mais demande une forte mobilisation de moyens humains. Il semble indispensable de reconstituer en parallèle un couvert forestier qui concurrencera durablement les renouées en apportant de l'ombre. La plantation de boutures de saules y participe, mais on a pu voir que la mortalité est importante. D'autres espèces, comme le Sureau noir (*Sambucus nigra*), familier de cet habitat et ayant une croissance rapide, pourraient être plantées sur ce site expérimental.

La question des espèces invasives est abordée de façon régulière avec les acteurs locaux, notamment avec les agents des services espaces verts des communes avoisinantes. Des partenariats ont été noués pour l'organisation de chantiers et une concertation permet d'échanger sur les techniques de gestion des abords de la réserve, pour mieux appréhender la dynamique de ces espèces. Les futurs professionnels, Bac pro ou BTS, sont également sensibilisés lors de sorties ou d'intervention en classe. Enfin, les contacts avec les riverains des bords de Loire sont indispensables, autour de la problématique des déchets végétaux qui peuvent provoquer l'introduction d'espèces invasives.

POUR ALLER PLUS LOIN

La Loire est un corridor dans lequel se déplacent de nombreuses espèces végétales, **dont les espèces invasives**. Un projet pluridisciplinaire, nommé **BioMareau** ([lien](#)), s'est notamment attaché à suivre la flore des îles de Mareau-aux-Prés : 15 des 25 espèces invasives en région Centre-Val de Loire sont présentes, dont 7 préoccupantes pour le site.

Une réflexion est en cours sur le devenir des boisements alluviaux colonisés par l'**Erable negundo**, dans le cadre du renouvellement du plan de gestion de la réserve naturelle de Saint-Mesmin. Elle pourra notamment s'appuyer sur une synthèse sur cette espèce ([lien](#)), réalisée au cours du projet BioMareau, pour mieux connaître la biologie de cette espèce et la biodiversité associée.

PARTENAIRES ET FINANCEURS

Partenaires financiers :



DREAL Centre Val de Loire

Partenaires techniques :

Loiret Nature Environnement



Loiret Nature Environnement, Conservatoire Botanique National du bassin Parisien, Groupe de Travail Plantes Invasives en région Centre

En Savoir +

Cette fiche a été réalisée par le Centre de Ressources Loire nature, avec Loiret Nature Environnement :

Contact :

Damien HEMERAY

damien.hemeray@espaces-naturels.fr
02 38 56 90 63

Liens utiles :

• Site web : www.loiret-nature-environnement.org

Voir les autres fiches retours d'expériences en ligne sur le Centre de Ressources Loire nature :

<http://www.centrederessources-loirenature.com/fr/retours-d-experience>